

# *Le Montierois*

Août Septembre 2017

☎ : 03.44.51.76.61 - ✉ : 03.44.19.57.31

✉ : [mairiemontiers@wanadoo.fr](mailto:mairiemontiers@wanadoo.fr)

<http://www.mairie-montiers.fr/>

MONTIERS

A la kermesse de l'A.E.P. :  
costumes et jeux anciens



## Travaux d'assainissement

Le planning prévisionnel des travaux concernant l'assainissement collectif vous sera communiqué (boîtes aux lettres, affichage et site de la Mairie) dès que la date sera fixée. **⚠ IMPÉRATIF : sortir les poubelles le jeudi soir pendant toute la durée des travaux.**

## INFORMATIONS DE LA COMMUNE

**Arrêté sécheresse du 7 juillet 2017** (consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sous le lien suivant <http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/L-eau-et-les-milieus-aquatiques/Secheresse/Arretes-secheresse-2017>)

Par arrêté préfectoral du 7 juillet 2017, le Préfet a pris la décision de réglementer l'usage de l'eau sur certains bassins versants. Les restrictions sont maintenues sur les bassins de la Divette-Verse et de la Bresle, tandis que les bassins versants du Matz, de la Nonette-Thève, de l'Automne-Sainte Marie, de l'**Aronde** et de l'Ourcq sont soumis à des nouvelles restrictions.

**Sont interdits** : le lavage des véhicules, arrosage des pelouses, arrosage des jardins et massifs floraux entre 12 heures et 18 heures...

Les mesures de restrictions des usages de l'eau du présent arrêté sont prescrites jusqu'au retour à une situation ne relevant plus de l'alerte.

### **BRUITS DE VOISINAGE**

Selon l'arrêté préfectoral en date du 15 Novembre 1999 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Oise, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### **Carte d'identité et passeport**

Les demandes de carte d'identité et de passeport s'effectuent auprès d'un guichet agréé.

**Pour Montiers s'adresser à la Mairie de St Just en Chaussée ou d'Estrées-Saint-Denis.** Il est également possible de réaliser une pré-demande de CNI ou passeport sur le site du Gouvernement sous le lien suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>.



## A vos agendas

### ○ Collecte des déchets verts

Reprise de la collecte des déchets verts le **lundi 28 août** pour se terminer le **vendredi 27 octobre 2017**.

### ○ 25, 26 et 27 août 2017 :

Venez tous à la fête foraine sur la place du village.

Le spectacle « Come back 80 » aura lieu le **dimanche 27 août** à partir de **16h30** (durée : 1h15).



### ○ Lundi 28 août 2017



Le comité des fêtes vous invite à venir déguster un repas convivial sur la place du village.

La soirée commencera à 18h30 par un apéritif ; au menu : frites-saucisses-merguez-fromage-glace.

Le montant du repas est de 8 € pour les personnes extérieures à Montiers.

Réservation jusqu'au 24 août inclus, auprès de : Julie DENEUFBOURG, Paul LETREUILLE ou à la Mairie.

### ○ Lundi 4 septembre 2017 :

- Rentrée des classes.

- Rencontre culinaire à la salle des fêtes à partir de 14h00.



○ **Dimanche 10 septembre 2017**

Randonnée pédestre organisée par les Elus du quartier avec un départ à 9H00 de la place de Rouvillers (jour de la fête patronale) et un retour sur cette même place. Possibilité de se restaurer sur place ou pique-nique sorti du sac.

○ **Vendredi 14 juillet 2017** : ASESS

L'heureux gagnant de la tombola organisée par l'ASESS, le jour de la brocante est Monsieur Daniel PRIEZ du village de Tricot.

.....

A VENIR

○ **Samedi 14 Octobre 2017** :

Le comité des fêtes organise une soirée paëlla animée par un DJ.

○ **Samedi 11 novembre 2017** :

Commémoration au monument aux morts.

○ **Dimanche 10 décembre 2017** : Noël des enfants

Au programme : une maquilleuse (Lady bleue), un tour de chant sous forme de karaoké, séance photo avec le Père Noël et goûter.



Vous avez une petite annonce à faire passer...  
Venez la déposer en mairie.

FLEUR BLEUE : Atelier Fleuriste

Création florale pour tous les évènements de votre vie.

<http://fleurbleue.atelier.perso.sfr.fr>

☎ : 06.78.85.57.52 ✉ : fleurbleue.atelier@gmail.com